



SICTOM
SUD-ALLIER

D3E, DDS... UNE MÊME DIRECTION

TOUS
en déchetteries

Nous avons tous, chez nous, de nombreux objets et produits qui font partie de notre quotidien et qui, une fois arrivés en fin de vie, doivent être orientés vers les déchetteries... Appareils électriques, produits d'entretien, de jardinage ou bricolage et bien d'autres.

Ils peuvent en effet présenter un risque significatif pour la santé et l'environnement et ne doivent en aucun cas être jetés avec les ordures ménagères.

Des filières dédiées sont aujourd'hui bien implantées afin de pouvoir les collecter et les traiter de manière adaptée, notamment via nos 15 déchetteries.

D3E : UN TRI INDISPENSABLE

Dans toutes les pièces de la maison, nous avons tous des déchets d'équipements électriques et électroniques (D3E) que nous n'utilisons plus.

S'ils sont encore en bon état, ils peuvent être donnés ou vendus. En revanche, s'ils ne fonctionnent plus et avant de penser à les remplacer, peut-être peuvent-ils être réparés... Direction les artisans locaux et les événements tels que les repair cafés qui peuvent être organisés vers chez vous. Le FabLab de Lapalisse en organise 2 par an, en partenariat avec le SICTOM.

Si vous achetez de nouveaux appareils, le vendeur doit reprendre l'ancien (si vous le souhaitez), il s'agit de la reprise «1 pour 1».

Pour les petits appareils (téléphone, console, sèche cheveux...), de nombreuses grandes surfaces sont équipées de meubles de collecte dans lesquels vous pourrez les déposer.

Enfin, les 15 déchetteries du SICTOM Sud-Allier accueillent les D3E dans des espaces dédiés. Les appareils sont ensuite dirigés vers des sociétés qui vont les démanteler puis les dépolluer lorsque c'est nécessaire et enfin valoriser et recycler les différents composants.

Pensez également à des alternatives à l'achat pour des appareils et équipements spécifiques dont vous n'aurez pas souvent l'utilité : un achat groupé entre voisins, amis ou famille ou la location.



DDS : LES METTRE DE CÔTÉ POUR LES APPORTER EN DÉCHETTERIE

Un DDS (Déchet Diffus Spécifique) est un déchet ménager issu d'un produit chimique pouvant présenter un risque significatif pour la santé et l'environnement. Il s'agit d'un produit utilisé, usagé ou périmé (que l'emballage soit vide, souillé ou avec un reste de contenu).

En bref, un DDS est un déchet principalement issu des produits d'entretien, de bricolage et de jardinage pour les ménages. Il se présente sous formes liquide, solide, pâteuse ou gazeuse dans des contenants divers (cartons, aérosols, pots...).

Les DDS présentent un risque significatif en raison de leurs caractéristiques physico-chimiques. Ils sont issus de produits dont la dangerosité, ponctuelle ou permanente, est susceptible d'entraîner une détérioration notable, temporaire ou définitive. En effet, s'ils sont mal manipulés ou mal stockés, les DDS peuvent provoquer des pollutions, incendies, explosions... Ils doivent ainsi tous être apportés en déchetterie et présentés au gardien, si possible dans leurs emballages d'origine. Ils seront ensuite triés dans un conteneur spécifique. Dès qu'ils sont collectés en déchetterie, les DDS font l'objet d'un premier tri par les gardiens qui les regroupent par grandes familles. Ce tri est indispensable pour éviter les mélanges des produits chimiques incompatibles. Ensuite, les DDS sont transportés par les opérateurs spécialisés vers un centre de regroupement, puis vers un centre de traitement dans lequel les DDS seront soit valorisés, soit éliminés dans des conditions respectueuses de l'environnement.

Pour tout renseignement,
contactez le SICTOM Sud-Allier

► N° Vert 0 800 831 628

Rejoignez-nous sur notre site :
www.sictomsudallier.fr - Et sur Facebook